

# Championnats de France 24 Heures

Courses ouvertes aux Français et Etrangers



**2 compétitions labellisées FFA**

**24 Heures et 100 Km**

**27 & 28 Mai 2023**



# Table des matières

## Article 1 – ORGANISATION

Organisation	3
Accès	3
Horaires	3
Accueil	4
Programme	4

## Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

Championnats de France - Titres	5
Championnats de France - Modalités	5
Championnats Régionaux	5

## Article 3 – INSCRIPTIONS -FRAIS D'ENGAGEMENT

Pré-inscription	6
-----------------	---

## Article 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée	7
Mesurage du circuit	7
Parcours	8
Ravitaillement	8
Chronométrage	8

## Article 5 – Mesures spécifiques aux 100 Km

## Article 6 - REPAS , HEBERGEMENT

Repas	10
Hébergement	10
Camping – Cars	10
Camping	10

## Article 7 - CONDITIONS GENERALES

Assurance	11
Droit à l'image	11
CNIL	11
Litiges	11
Sécurité, assistance, responsabilité	11
Acceptation Règlement	11

## Article 1 – ORGANISATION

**ALBI24H** est un Club affilié à la FFA sous le N° 081060

**Lieu de l'épreuve : *Stadium Municipal d'ALBI***  
**283 Avenue du Colonel Teyssier 81000 ALBI**

**Accès :**

Avion : Toulouse Blagnac

Train : Toulouse Matabiau puis train TER jusqu'à Albi

Route : Depuis Toulouse par autoroute A68 ou Rodez par RN 88

## Championnats de France des 24 heures

- Epreuve individuelle de course à pied limitée à 180 participants (Championnats), 40 (OPEN) avec une réserve complémentaire de 20 concurrents.
- Championnats ouverts aux athlètes hommes et femmes, licencié·e·s FFA compétition dans les catégories : Espoirs, Séniors et Masters.

La course Open est ouverte aux titulaires d'une autre licence compatible avec les règlements fédéraux, ainsi qu'aux non licencié·e·s sur présentation d'un certificat médical valide.

Les catégories d'âge : Espoirs (2001-2003), Sénior (1989-2000), Masters (1988 et antérieur)

Un départ unique sera donné le :

**Samedi 27 Mai - 10 Heures sur la piste du Stadium d'Albi.**

**Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical autorisant l'Athlétisme ou la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.**

Par mesure de sécurité nous ne pouvons accepter d'athlète catégorie « handicapés fauteuils »

**Accueil :**

Heures d'ouverture de l'Accueil situé au Stadium Municipal d'Albi

- **Vendredi 26 Mai: 14h 00 à 20h 00**
- **Samedi 27 Mai : 07h 00 à 08h 30**

## **Programme**

### **Vendredi 26 Mai**

14h 00 à 20h 00 remise des dossards

19h 00 : Pasta party pour les athlètes et accompagnants (**sur réservation**)

### **Samedi 27 Mai**

07h 00 : Petit déjeuner (**sur réservation**)

07h 00 : Remise des dossards

09h 30 : Briefing Coureurs

10h 00 : Départ de l'épreuve

### **Dimanche 28 Mai**

07h 00 : Petit déjeuner accompagnateurs (**sur réservation**)

10h 00 : Arrêt de la course

11h 30 : Remise des récompenses, suivie d'un vin d'honneur et du **buffet de clôture**

**(Uniquement sur réservation avant le dimanche 14 mai) .**

## Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

### Championnats de France – Titres :

Les titres seront attribués par la F.F.A. aux vainqueurs de chaque catégorie.

(Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie)

- Champion de France masculin (toutes catégories confondues)
- Championne de France féminine (toutes catégories confondues)
- Champion de France masculin M1 – M2 – M3 – M4 et plus
- Championne de France féminine M1 – M2 – M3 – M4 et plus
- Champions de France par équipe mixte avec **au moins 1 homme et 1 femme.**  
Les trois premières équipes mixtes (addition des 3 premiers athlètes licencié·e·s d'un même club)

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins

### Championnats d'Occitanie – Titres :

La ligue attribuera les titres aux vainqueurs Hommes et Femmes toutes catégories confondues.

(Médailles aux trois premiers hommes et trois premières Femmes).

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins.

### Modalités :

**Pour être classé** aux Championnats (France et Occitanie), tout athlète devra remplir les conditions suivantes :

- Être licencié FFA **compétition** pour la saison **2022-2023**
- Réussir une distance minimale de 120 km pour les hommes et 100 km pour les femmes
- Être de nationalité Française
- Les participants aux Championnats devront obligatoirement **porter le maillot de leur Club**, au minimum durant la 1ère heure et sur la dernière heure de course. Le non respect de ce règlement entraînera un déclassement du participant.

Les athlètes étrangers seront classés dans la catégorie Open, règlementée par les règlements généraux de la F.F.A. et devront fournir un certificat médical (modèle sur le site).

### Course Open – Titres :

Les organisateurs récompenseront les trois premières femmes et trois premiers hommes (toutes catégories confondues).

## Article 3 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

### Courses ouvertes aux Français et Etrangers

Les athlètes licencié·e·s **Athlé compétitions seront prioritaires** pour l'engagement sur cette épreuve.

La Course Open est ouverte aux athlètes non-licencié·e·s sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve et portant la mention « autorise l'athlétisme ou la course à pied en compétition » ainsi qu'aux titulaires d'une autre licence compatible avec les règlements Fédéraux.

**Epreuve des 24 Heures : 60 € pour les licenciés F.F.A. compétition.**

**65 € pour les « Open »**

**Epreuve des 100 Km : 50 € pour les licenciés F.F.A. compétition.**

**55 € pour les « Open »**

Les Accompagnateurs et les autres personnes peuvent réserver et régler préalablement **avant le Dimanche 14 Mai minuit** ., la Pasta-Party du vendredi soir, les repas du samedi, les petits déjeuners et surtout le repas de clôture du Dimanche midi auprès de l'organisation

**Les inscriptions sont à réaliser directement auprès de l'organisateur**

**Clôture des inscriptions Dimanche 14 MAI minuit**

**Aucune dérogation possible après cette date**

#### Pré inscription :

- en ligne sur le site : [www.albi24h.fr](http://www.albi24h.fr) ou [klikego.com](http://klikego.com)
- par courrier :

**Mr THIRIOT Didier – 44 Rue Eugène Delacroix – 81160 - St JUERY**

Email : [didier.thiriot2@orange.fr](mailto:didier.thiriot2@orange.fr) Tel: 07.87.78.77.23

*Bulletin d'inscription émargé, paiement effectué, copie de la licence ou certificat médical valable daté de moins d'un an. La date de la POSTE faisant foi.*

Par souci de sécurité, les handisports fauteuils ne peuvent pas être acceptés.

***SEULS les dossiers COMPLETS seront validés.***

**Attention :** En cas de non-participation à l'épreuve, votre inscription vous sera remboursée sur présentation d'un document justifiant un cas de force majeure qui devra être envoyé au plus tard le 20 mai 2023 . (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse d'envoi des bulletins d'inscription. Les chèques seront encaissés, 7 jours avant l'épreuve soit le 20 Mai 2023.

## ARTICE 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### Départ et Arrivée :

**Départ :** Il sera donné le samedi 27 Mai à 10 heures sur la piste du stadium.

**Arrivée :** L'épreuve s'arrêtera le Dimanche 28 Mai à 10 heures

### Mesurage du circuit :

La veille ou le matin de l'épreuve, le parcours sera mesuré par les juges arbitres après la mise en place des barrières ou autres moyens techniques.

L'organisation installera des marques tous les 100 mètres.

L'arrivée sera jugée par les chronométreurs et la société informatique au poste de contrôle. Un coup de pistolet sera donné par le starter 1 minute avant la fin des 24 heures.

**« Un deuxième coup de pistolet indiquera la fin de l'épreuve »**

20 minutes avant la fin de l'épreuve, l'organisation remettra un témoin numéroté (correspondant au N° de dossard) à chaque concurrent qui le posera au sol ainsi que son dossard, dès le 2<sup>ème</sup> coup de pistolet marquant la fin de la course.

Lors des 5 dernières minutes, les premiers de chaque sexe seront pris en charge par des officiels et accompagnés jusqu'à la fin de l'épreuve. (Ces officiels devront se tenir dans le sillage des athlètes).

Dans le dernier quart d'heure, l'organisation mettra en place un jury qui sera positionné tous les 100 mètres et veillera à la pose et la sécurisation des témoins de marque, jusqu'au passage des juges officiels qui mesureront exactement la distance parcourue après le dernier passage de la ligne.

Les athlètes qui arrêtent avant la fin des 24 heures **doivent rendre leur dossard et puce à l'organisation.**

Ils seront classés avec un nombre de tours complet (dernier pointage).

## **Parcours :**

- **Circuit :**

Parcours de 1500m environ identique à celui des Championnats du Monde de 2019, situé dans l'enceinte du Stadium Albi.

- **Profil et revêtement :**

Circuit totalement plat et entièrement éclairé, WC hommes et femmes jouxtant le parcours, salles de repos et de soins dans les locaux municipaux pour le confort des athlètes.

Le revêtement est constitué de 1100 mètres de bitume et de 400 mètres de piste tartan.

- **Accompagnateurs :**

A pied ou en vélo, ils sont strictement interdits sur le circuit ainsi que dans la zone de ravitaillement pendant toute la durée de l'épreuve. Les officiels de l'épreuve seront chargés de contrôler.

La circulation sur le parcours est interdite, et seuls les véhicules de sécurité et de l'organisation pourront avoir accès au parcours.

## **Ravitaillement :**

- **Organisation :**

Il sera adapté à l'épreuve et assuré pendant toute la durée de la course par l'organisation.

Dès le départ des produits sucrés, salés, liquides, chauds et froids seront mis à disposition.

Les athlètes et accompagnants devront se conformer aux instructions mises en place par l'organisation et fonction des protocoles sanitaires imposés par la préfecture au moment de la compétition.

- **Ravitaillement Personnel :**

Chaque coureur, Licencié ou Open disposera d'un espace sous tente, avec table et chaise.

Pour respecter le cahier des charges de la F.F.A., **1 badge accompagnant** sera remis à chaque participant pour l'accès aux ravitaillements.

Aucun autre appareil électrique (hormis ordinateur, téléphone et chargeur), ne devra être branché sur les alimentations prévues dans les tentes.

Un Micro-ondes et une Grande bouilloire seront à disposition sous une tente

Aucun ravitaillement ne pourra être porté aux coureurs en dehors des zones définies.

**L'accès à la piste sera réservé aux accompagnants munis du badge**

**Chaussures de ville formellement interdites sur la piste**

## **Chronométrage :**

- **Système de pointage :**

Il se fera par puce électronique fixée aux lacets en position horizontale pour que la détection soit efficace.

Le passage sur tapis dans la zone de captage déclenchera la comptabilisation du tour.

- **Dossards :**

L'organisation fournira 2 jeux de dossards par athlète.

Un dossard devra être positionné sur la poitrine et l'autre dans le dos :

Ces dossards devront être visibles en permanence et dans leur intégralité. Nom des partenaires non masqué, sous peine de disqualification.

Le deuxième jeu de dossard est destiné pour une tenue de rechange.

- **Classement Officiel :**

A chaque passage, le concurrent pourra voir sur un écran de contrôle, le nombre de tours, le kilométrage et le classement.

Une vérification des pointages informatiques sera réalisée toutes les heures par les juges arbitres et les résultats seront ensuite affichés sur des panneaux situés à proximité du circuit.

L'affichage des différents documents relatifs à l'épreuve sera réalisé par l'organisation sur des panneaux qui seront installés à proximité du parcours et accessibles à tous.

- **Réclamations :**

En cours d'épreuve, l'athlète pourra porter réclamation auprès des juges arbitres.

En fin d'épreuve, l'athlète pourra également porter réclamation auprès des juges arbitres pendant 30 minutes après l'affichage des résultats validés.

Un jury d'Appel sera constitué pour examiner et statuer tout litige éventuel.

## ARTICLE 5- **MESURES SPECIFIQUES A L'EPREUVE DES 100 Kms**

**Départ** : Samedi 27 Mai - 10 heures en même temps que l'épreuve des 24Heures sur la piste du stadium.

### **Le temps limite autorisé est de 15 Heures**

- ✓ **Le nombre limite d'athlètes sur le 100km est fixé à 50.**

L'épreuve se déroulera en même temps et dans la même configuration que l'épreuve des 24 heures sur le circuit totalement plat et éclairé d'environ 1,5 Km dans l'enceinte du Stadium.

- ✓ **Fin de la compétition au passage du tapis spécifique des 100 Km avec un temps maximum de 15 Heures**
- ✓ Votre temps au 100ème Km sera enregistré et officialisé.
- ✓ Vos temps de passage, votre position, votre temps au tour et autres informations apparaîtront en permanence sur un écran.
- ✓ Des stands sous tentes avec tables, chaises et wifi seront à disposition et permettront à vos accompagnants de vous ravitailler et de vous assister.
- ✓ Un dossard spécifique aux 100 Km devra être porté obligatoirement devant.
- ✓ Les athlètes pourront ravitailler tous les tours dans les zones de ravitaillements personnels prévues ou au poste « ravitaillement commun » comme pour l'épreuve des 24 heures.
- ✓ Aucun suiveur ne sera autorisé sur le circuit, ni à vélo, ni à pied.

## Article 6 - REPAS et HEBERGEMENT

- **Repas :**

Pasta party : le vendredi 26 mai à partir de 19h 00 sur le site (à réserver à l'inscription)

**Repas accompagnateurs : tous les repas sont à réserver également sur le bulletin d'inscription du coureur.**

Le Dimanche Midi 28 Mai : Vin d'honneur et repas de clôture suivront la remise des récompenses à partir de 11h 30. ( **votre présence à confirmer sur le bulletin d'inscription**).

Tous les repas et petit déjeuner pour les athlètes ou accompagnateurs sont à réserver et à régler **avant le Dimanche 14 Mai**.

Buvette sur site : Crêpes, saucisses, sandwiches, frites, boissons chaudes et froides.

- **Hébergement :**

Salle de repos dans le gymnase adjacent au circuit pour les nuits du Vendredi et du Samedi, accessible à partir du Vendredi 17 Heures.

- **Hôtels :**

Des tarifs préférentiels sont proposés aux Hôtels Ibis Style, Ibis « Rouge » et Ibis Budget

**Se signaler comme participant de la course pour bénéficier des conditions tarifaires.**

Prévoir vos réservations à l'avance car la période du mois de MAI (week-end de Pentecôte) est une forte période touristique pour Albi, ville classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO

- **Camping-cars :**

**ATTENTION !!!**

**Limité à 40 Camping-cars dans l'enceinte du stade. -Parking P3**

**Au-delà de 40 les Camping-cars seront orientés vers le parking spécifique de la Milliassole à 6 minutes à pied du Stade.**

## Article 6 –CONDITIONS GENERALES

- **Assurance :**

La F.F.A. par l'intermédiaire d'une société de courtage ou assurances (a i a c) a souscrit un contrat d'assurance de « responsabilité civile » auprès de la sauvegarde, sous le N° 4121633J pour les organisateurs et bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant l'épreuve ou en découlant.

- **Droit à l'image :**

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « Albi24H ». En vous inscrivant vous renoncez à votre « droit à l'image ».

- **CNIL :**

Conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

- **Litiges :**

En cas de litiges sportifs, seul les juges arbitres seront habilités à prendre une décision.

- **Sécurité, assistance, responsabilité :**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol ou dégradation.

- **Acceptation Règlement :**

Chaque concurrent inscrit et participant à l'épreuve déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

**ALBI24Heures vous souhaite une très bonne course**